

# Bien utiliser le site Internet

- ◆ **Quelques précisions pour faciliter la tâche des gestionnaires et la communication avec les adhérents**
- ◆ **Règles à suivre pour s'inscrire aux stages et effectuer les règlements.**

par **Carole Chaumet**

## FICHIERS ADHÉRENTS

Deux fichiers adhérents sont utilisés, aux usages et contenus différents.

- **Le fichier adhérents du Trésorier**, comportant vos nom, prénom, civilité, adresse postale, code quartier pour les envois en nombre, numéros de téléphone, adresse électronique, suivi de vos années de cotisation, équipement,
- **La base adhérents du site Internet**, moins complète : nom, prénom, adresse électronique, identifiant de connexion, mot de passe crypté, droits d'accès, cotisation à jour ou non.

## ADRESSE ELECTRONIQUE

Vous devez définir **une seule adresse électronique** pour vos échanges avec les PDB, qui sera utilisée par le Trésorier et sur le site Internet.

### A SAVOIR :

- Cette adresse **vous identifie** dans la base adhérents du site :  
*1 adhérent = 1 adresse électronique*  
Pour cette raison **il n'est pas possible d'avoir 2 adhérents avec la même adresse électronique**, comme on nous le demande parfois.
- Si vous changez d'adresse électronique, pensez à la communiquer simultanément à :  
tresorier@passionnesdubois.fr  
admin@passionnesdubois.fr

## VOS DONNÉES D'ACCÈS

Quand votre adhésion est enregistrée, vous recevez un **identifiant de connexion** et un **mot de passe** pour accéder à l'espace Adhérents du site Internet.

L'identifiant est défini une fois pour toutes. Le mot de passe peut être changé :

- une fois connecté, vous pouvez changer de mot de passe dans « Gestion compte »
- **si vous avez perdu vos identifiants**, faites une nouvelle demande en cliquant sur « Mot de passe perdu » et renseignez votre adresse électronique. La réception du nouveau mot de passe est instantanée.

**IMPORTANT** : vérifiez que les messages de l'expéditeur : admin@passionnesdubois.fr ne sont pas classés comme **indésirables** !

**A SAVOIR** : si vous ne renouvelez pas votre adhésion en début d'année, **votre accès sera bloqué après le 1er mars**.

## INSCRIPTION AUX STAGES

Vous devez être **connecté(e) comme adhérent**.

## AVANT TOUTE INSCRIPTION :

- Cliquez sur l'icône de détail pour connaître le déroulement du stage, les pré-requis, les animateurs, le matériel à prévoir, les autres participants, etc. Vous pourrez aussi contacter les animateurs.



## POUR VOUS INSCRIRE :

- Utilisez l'icône  puis renseignez votre numéro de téléphone, choisissez un mode de paiement et laissez un commentaire si nécessaire.

Les instructions suivantes dépendent du mode de paiement choisi, voir paragraphe « Modes de paiement ».

### A SAVOIR :

- La validation des inscriptions **n'est pas automatique**, elle est faite manuellement par le Trésorier ou l'Administrateur du site après réception des règlements, cela prend quelques jours.
- **Rappel de la règle de priorité** : votre inscription n'est pas validée tant que votre paiement n'est pas enregistré.  
En cas de surnombre, les inscriptions sont validées **dans l'ordre de réception des paiements**.
- Les délais postaux pénalisent le paiement par chèque par rapport au paiement par CB ou virement.

### A NE PAS FAIRE :

- S'inscrire à un stage, et oublier de payer : on risque de vous passer devant !
- Payer pour un stage... et ne pas s'inscrire, en pensant que ça se fait tout seul ! Le stagiaire doit s'inscrire lui-même.

## MODES DE PAIEMENT

Les **liens** pour accéder aux différents modes de règlement figurent en page « Adhérer à l'association », **il n'est pas nécessaire d'être connecté comme adhérent** pour y accéder.

Il est possible de payer : cotisation annuelle, stages, sorties, achats groupés.

Les **préférences du Trésorier** sont dans l'ordre : virement, CB puis chèque. Limitez si possible les paiements portant sur plusieurs objets.

**IMPORTANT** : quel que soit le mode de règlement, indiquez toujours l'objet du paiement de façon détaillée, pour les stages donnez le **type de stage et la date**.

## PAIEMENT PAR CB

Vous êtes dirigés sur le **site sécurisé du Crédit Mutuel**.

### A SAVOIR :

- Le formulaire du Crédit Mutuel est générique pour toutes les associations, les rubriques ne peuvent pas être adaptées à nos besoins.
- Il n'y a pas de lien avec le site des PDB : pour cette raison, le montant, l'adresse électronique et les coordonnées de l'adhérent doivent être ressaisies.

### MODE D'EMPLOI :

- Le champ « **Paiement** » donne le choix entre Cotisation et Inscription : choisissez Cotisation pour la cotisation annuelle, et Inscription pour tous les autres paiements.
- Le champ « **Référence** » est une zone de texte libre. **Ne cherchez pas votre numéro d'adhérent**, nous n'en avons pas : donnez ici un titre à votre paiement, par exemple « Achats groupés Cyclone ».
- Utilisez le champ « **Commentaire** » de l'écran suivant pour identifier précisément l'objet du paiement, par exemple : « Stage Tournage Bouray 31/3/2017 ».

Le Crédit Mutuel vous enverra un message de confirmation de votre paiement.

Le Crédit Mutuel vous enverra un message de confirmation de votre paiement.

Ecrans du site [apayer.fr](http://apayer.fr) du Crédit Mutuel

